

PROFIL DE LA PAUVRETÉ 2007

MÉTHODOLOGIE, DÉFINITIONS ET SOURCES D'INFORMATION

MESURER LA PAUVRETÉ AU CANADA

Contrairement à de nombreux autres pays, il n'existe pas de seuil officiel de la pauvreté au Canada. Compte tenu de cette absence, les gouvernements et les organismes non gouvernementaux ont recours à plusieurs indicateurs différents pour estimer les seuils de pauvreté. On trouvera ci-après une description des indicateurs les plus répandus.

Nombre de ces indicateurs sont réputés mesurer « le faible revenu » et non pas la pauvreté. En l'absence d'un seuil officiel de la pauvreté, le Conseil national du bien-être social et nombre d'autres organismes estiment que ces indicateurs de faible revenu sont utiles pour étudier la pauvreté au Canada.

DANS LE PRÉSENT BULLETIN	
	Page
Mesurer la pauvreté au Canada (SFR, MFR, MPC, inégalité)	1
Sources des données	5
Méthodologie (calcul des taux de pauvreté, montants en dollars, arrondissement, qualité des données)	5
Définitions (type de famille, concepts du revenu)	6
Principales sources d'information (Sources canadiennes et internationales)	8

Seuils de pauvreté provinciaux

Certaines provinces ont choisi certaines mesures pour évaluer leurs initiatives visant à réduire la pauvreté.

- À **Terre-Neuve-et-Labrador**, le gouvernement a choisi d'utiliser l'information et les mesures disponibles pour comprendre la pauvreté dans la province. Il utilise les seuils de faible revenu (SFR) après impôt comme repères et base permanente pour mesurer les progrès.
- En **Ontario**, le gouvernement utilise une mesure de faible revenu (MFR) fixée à 50 % du revenu familial redressé médian ainsi qu'un taux de 40 % pour déterminer le nombre de personnes vivant dans une grande pauvreté. Il prépare également un indice de défavorisation afin de déterminer le nombre de ménages de la province qui jouissent d'un niveau de vie acceptable.

Seuils de faible revenu (SFR)

Les SFR de Statistique Canada représentent des niveaux de revenu au-dessous desquels une famille consacre une part plus importante de son revenu que la famille moyenne aux nécessités que sont la nourriture, le logement et les vêtements. Statistique Canada définit cette situation comme correspondant à 20 points de pourcentage de plus que la famille moyenne.

Les données sur les dépenses révèlent que la famille moyenne consacre 43 % de son revenu après impôt (35 % du revenu avant impôt) à la

nourriture, au logement et aux vêtements. Les familles dont les revenus se situent au-dessous des SFR consacrent 63 % ou plus de leur revenu après impôt (55 % du revenu avant impôt) à ces trois nécessités.

Les SFR avant impôt utilisent le revenu total, y compris les paiements de transfert du gouvernement, mais avant les déductions

des impôts sur le revenu du gouvernement fédéral et des provinces.

Les SFR après impôt utilisent le revenu une fois réglés les impôts sur le revenu du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, mais non pas d'autres types d'impôt qui touchent le revenu disponible, comme les charges sociales, les taxes de vente ou les impôts fonciers.

Les mesures de la pauvreté : pourquoi nous en avons besoin

Le Conseil national du bien-être social a établi quatre pierres angulaires pour cerner les mesures initiales les plus importantes et les plus faciles à prendre en vue d'une stratégie permettant de régler le problème de la pauvreté au Canada. La quatrième pierre angulaire est un ensemble d'indicateurs convenus de la pauvreté qui seront utilisés pour planifier, surveiller le changement et évaluer le progrès.

Un indicateur peut être défini comme quelque chose qui nous aide à comprendre où nous en sommes, où nous allons et où nous nous situons par rapport à notre objectif. Dans une stratégie de lutte contre la pauvreté, les indicateurs nous aident à comprendre l'état actuel de la pauvreté, à établir des objectifs pour la réduire et l'éliminer et à nous renseigner sur la mesure dans laquelle nous réussissons à atteindre ces objectifs.

Les indicateurs de la pauvreté ne sont pas élaborés de façon isolée. Ce sont des outils que nous utilisons pour atteindre nos objectifs et réaliser notre vision. Notre vision et nos objectifs essentiels doivent être établis avant que nous soyons en mesure d'examiner quels indicateurs nous aideront à planifier, contrôler et évaluer nos progrès afin de déterminer si notre travail donne de bons résultats. Il est évident que des mesures directes de la pauvreté, la plupart du temps reposant sur le revenu, constitueront un type d'indicateur clé d'une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Toutefois, la discussion devrait peut-être commencer par ce que nous entendons par pauvreté au Canada. Nous pourrions ensuite déterminer quelle est la meilleure façon de la mesurer. Compte tenu des nombreuses dimensions de la pauvreté, nous ne serons peut-être pas en mesure de trouver une seule mesure brochant un tableau parfait de la situation. Nous devons accepter la possibilité que l'élaboration ou l'adoption de plusieurs mesures de pauvreté pourrait se révéler plus utile.

Nous avons besoin d'indicateurs afin d'établir des objectifs mesurables, d'élaborer des plans d'action et de faire en sorte que les gouvernements soient tenus responsables des résultats. Ce sont les pierres angulaires de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Nous pouvons avoir une vision de réduction et d'élimination de la pauvreté dans ce pays, mais sans objectif précis, sans plan et sans responsabilité, nous ne parviendrons pas à assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiens et aux Canadiennes.

*Extrait de la Trousse d'information RÉSOUDRE LA PAUVRETÉ du Conseil national du bien-être social –
Pierre angulaire 4*

Les seuils de faible revenu varient en fonction de la taille de l'unité familiale et de la population de la région de résidence. Les catégories concernant l'unité familiale sont au nombre de sept, de une personne à sept personnes ou plus, et il y a cinq tailles de collectivité allant des régions rurales aux villes de 500 000 habitants ou plus. Le résultat correspond à un ensemble de 35 seuils. Statistique Canada actualise les seuils chaque année en se fondant sur l'indice des prix à la consommation.

Les SFR constituent, au Canada, la mesure du faible revenu la plus accessible et elle est assortie de la série chronologique la plus étendue.

Mesure de la pauvreté utilisée dans les bulletins

Nous utilisons les SFR après impôt pour analyser la pauvreté dans les bulletins *Profil de la pauvreté 2007*. Les utilisateurs ayant besoin de données fondées sur les SFR avant impôt peuvent obtenir plus d'information en s'adressant au Conseil national du bien-être social.

Mesures de faible revenu (MFR)

Les MFR de Statistique Canada correspondent à la moitié (50 %) du revenu familial médian, rajusté selon la taille de la famille. Une famille disposant d'un revenu inférieur à ce niveau est réputée disposer d'un faible revenu.

Le rajustement en fonction de la taille des familles tient compte du fait que les besoins d'une famille augmentent à mesure qu'augmente le nombre de ses membres. Par exemple, il en coûte plus pour nourrir une famille de cinq personnes qu'une famille de deux personnes.

Statistique Canada calcule les MFR en utilisant le revenu du marché, le revenu avant impôt et le revenu après impôt. Les MFR varient en fonction de la taille de la famille et de sa composition, mais contrairement aux SFR, elles sont identiques dans toutes les régions du pays. Cela signifie qu'elles ne tiennent pas compte des différents coûts de la vie à l'échelle du pays. Par exemple, la MFR d'une famille de quatre personnes à Montréal serait la même que celle d'une famille de Moncton ou de Chicoutimi.

Un pourcentage du revenu familial médian rajusté selon la taille de la famille est l'approche la plus souvent utilisée dans les comparaisons internationales de la pauvreté. L'Union européenne utilise une MFR correspondant à 60 % du revenu médian pour calculer le taux de risque de pauvreté.

Mesure du panier de consommation (MPC)

La plus récente mesure de la pauvreté au Canada est la mesure du panier de consommation. Cette mesure a été élaborée en réponse à une demande présentée en 1997 par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés des services sociaux.

La MPC fait appel au coût d'achat d'un panier particulier de produits et de services sur le marché local. Cela signifie que la mesure est sensible aux variations du coût du panier selon les différentes régions du Canada.

Une famille dont le revenu est inférieur à ce qui est nécessaire pour acheter le panier de produits et de services dans sa collectivité est réputée disposer d'un faible revenu.

Que contient le panier?

Des aliments, des vêtements et des chaussures, le logement, le transport et d'autres produits et services comme les dépenses de soins personnels, le service téléphonique de base, les fournitures scolaires et de modestes niveaux de dépenses pour la lecture, les loisirs et le divertissement.

La méthodologie de la MPC comporte un certain nombre de rajustements du revenu familial, notamment les déductions pour les frais de garde d'enfants, les paiements de soutien aux enfants, les charges sociales et les contributions, certains frais pour les soins de santé et le coût des prothèses d'ordonnance à l'intention des personnes handicapées. Il en résulte un revenu qui avoisine le revenu disponible plutôt que les définitions simples du revenu total ou du revenu après impôt qui sont utilisées dans le cadre de nombreuses autres mesures de la pauvreté.

Un autre bulletin examine la pauvreté au Canada à l'aide du panier de consommation et souligne les différences entre cette mesure et les SFR.

Autres mesures

Le Dispensaire diététique de Montréal permet de calculer le revenu nécessaire pour répondre aux besoins essentiels à Montréal ainsi qu'un niveau de vie minimal suffisant.

Le seuil de pauvreté des besoins essentiels de Chris Sarlo a pour objet de mesurer le nombre et la proportion de Canadiens qui n'ont pas les moyens de se procurer les nécessités de la vie, comme la nourriture, les vêtements, le logement et les autres biens essentiels d'un ménage.

Comparaison des seuils de pauvreté

Le graphique montre les neuf mesures différentes de la pauvreté d'une famille de

quatre personnes au Canada en 2007. Dans toute la mesure du possible, les seuils de pauvreté affichés sont ceux d'une grande ville canadienne.

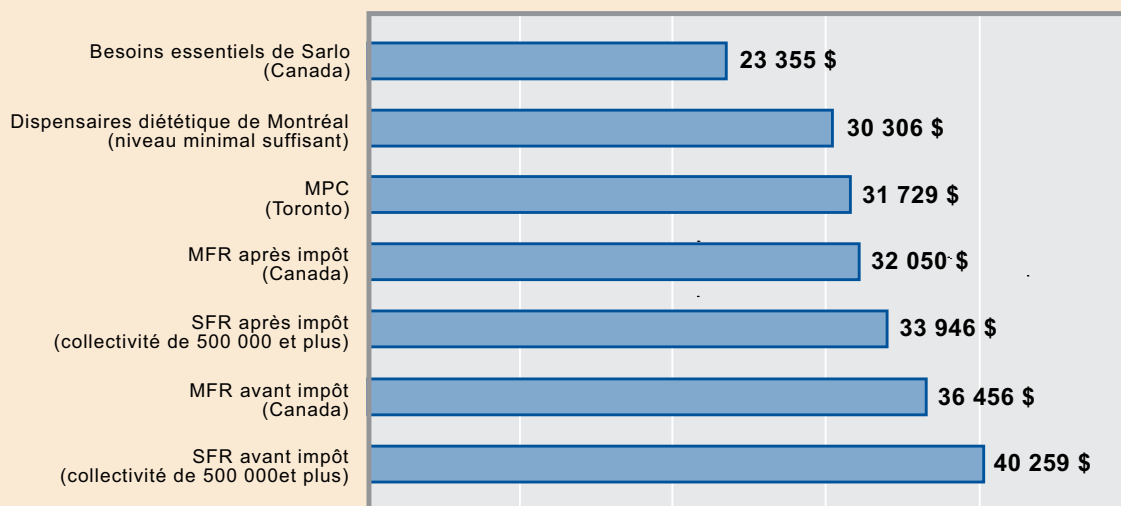
Nombre des diverses mesures de la pauvreté disponibles donnent des résultats semblables. Le seuil de la pauvreté le plus bas est celui des besoins essentiels de Sarlo établi à 23 355 \$ au Canada. Le seuil le plus élevé se situe à 40 259 \$ et fait appel au SFR avant impôt dans une grande ville. La plupart des autres seuils de la pauvreté se situent à quelques milliers de dollars les uns des autres.

Inégalité

Les indicateurs de la pauvreté portent surtout sur la situation des personnes au bas de l'échelle des revenus. Par ailleurs, l'inégalité révèle la manière dont les ressources sont réparties dans l'ensemble de la société.

Les données sur l'inégalité sont essentielles pour comprendre la pauvreté. La répartition des ressources dans un pays peut influencer sur l'ampleur et la profondeur de la pauvreté.

Nombre des différentes mesures de la pauvreté donnent des résultats semblables
Seuils de la pauvreté sélectionnés pour une famille de quatre personnes, 2007



Nota : À l'aide de l'indice des prix à la consommation, le Conseil national du bien-être social a actualisé au niveau de 2007 les Besoins essentiels de Sarlo.

Dans un autre bulletin, nous considérons l'inégalité des revenus au Canada et nous comparons les tendances relatives aux personnes au sommet à celles au bas de l'échelle.

SOURCES DES DONNÉES

À moins d'indication contraire, les statistiques sur la pauvreté utilisées dans ces bulletins proviennent de l'enquête annuelle sur les revenus des Canadiens effectuée par Statistique Canada auprès des ménages. Certaines des données de cette enquête ont été obtenues au moyen de totalisations commandées et payées par le Conseil national du bien-être social. Le reste des données, particulièrement les données historiques, peuvent être consultées sans frais sur le site Web de Statistique Canada sous *Tendances du revenu au Canada 1976-2007* (N° au catalogue 13F0022XIF).

Les données disponibles les plus récentes de Statistique Canada concernant l'année 2007.

Les premières statistiques du présent rapport pour la période 1976 à 1992 proviennent de l'ancienne Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Les statistiques de 1998 à 2007 sont extraites de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Les estimations relatives à la période 1993-1997 sont fondées sur l'échantillon combiné de l'EDTR et de l'EFC.

Comme l'EFC, l'EDTR permet d'obtenir des données sur le revenu chaque année, mais elle offre l'avantage de faire un suivi du même groupe de personnes pendant six années pour constater l'évolution de leur situation au fil du temps.

L'enquête EDTR de 2007 a été menée de janvier à mars 2008 sur un échantillon d'environ 30 000 ménages ordinaires au Canada. L'échantillon ne comprend pas les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes qui vivent dans des réserves indiennes et les résidents d'établissements. Dans

Modifications des données 1993-1997

Dans le passé, Statistique Canada utilisait l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) pour les estimations de 1976-1995 et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour les estimations de 1996 jusqu'à nos jours. Depuis la diffusion des données de 2007, Statistique Canada fonde dorénavant les estimations de 1993-1997 sur l'échantillon combiné de l'EDTR et de l'EFC.

l'ensemble, ces exclusions totalisent moins de trois pour cent de la population¹.

L'enquête a permis de recueillir des données sur les revenus gagnés au cours de l'année civile 2007.

MÉTHODOLOGIE

Le calcul des taux de pauvreté

Les **taux de pauvreté** permettent de comparer le nombre de personnes ou de familles pauvres d'une catégorie particulière à toutes les personnes ou familles de la même catégorie.

Par exemple, en 2007, il y avait :

- 6 705 000 enfants au Canada;
- 637 000 d'entre eux vivaient dans la pauvreté.

Le taux de pauvreté était donc égal à 637 000 divisé par 6 705 000, ou 9,5 %. Ainsi, 9,5 % de tous les enfants au Canada vivaient dans la pauvreté en 2007.

$$\text{Taux de pauvreté} = \frac{637\,000 \text{ enfants pauvres}}{6\,705\,000 \text{ enfants au total}} = 9,5 \%$$

Les taux de pauvreté sont fonction des **revenus familiaux**. C'est-à-dire que le revenu de tous les membres de la famille âgés de 16 ans et plus est additionné. Lorsque ce total est inférieur au seuil

¹ Statistique Canada. Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) – Information détaillée pour 2007. http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3889&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2 (consulté le 22 juillet 2009)

de la pauvreté, tous les membres de la famille sont réputés vivre dans la pauvreté, quel que soit le montant que gagne chacun d'entre eux.

Puisque, en général, les membres d'une famille se soutiennent financièrement, il est plus logique d'examiner les familles en tant qu'unités économiques plutôt que d'en étudier chaque membre indépendamment des autres.

Parfois, les termes **incidence de pauvreté** ou **risque de pauvreté** sont utilisés au lieu de taux de pauvreté. Le sens des trois termes est le même.

Chiffres en dollars

Tous les chiffres en dollars présentés dans les bulletins ont été convertis en dollars constants de 2007. Cela exclut les effets de l'inflation et permet de faire des comparaisons instructives entre les données au fil du temps.

Arrondissement

Dans certains tableaux et graphiques, les composants peuvent totaliser un millier de plus ou un millier de moins que le total affiché. Cela tient au fait que Statistique Canada calcule toutes ses estimations d'éléments non arrondis, puis les arrondit au millier supérieur ou inférieur. Les totaux ne sont pas calculés en additionnant les chiffres arrondis.

Qualité des données

On peut obtenir les indicateurs de qualité auprès de Statistique Canada pour les estimations de 1993 à 2007 présentées dans *Tendances du revenu au Canada 1976-2007*. S'il y a lieu, dans les bulletins *Profil de la pauvreté*, une note indique si une estimation doit être utilisée avec prudence. Ces estimations ont des coefficients de variation supérieurs ou égaux à 16 %.



DÉFINITIONS

Type de famille

Famille : un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans la même habitation et sont liées entre elles par le sang, le mariage, une union de fait ou l'adoption.

Personne seule : une personne vivant seule ou avec d'autres personnes dont elle n'est pas apparentée, comme des colocataires ou un chambreur.

Classification des types de famille

Statistique Canada utilise le concept du **principal soutien économique** pour classer les familles. Dans une famille, le principal soutien économique est la personne dont le revenu avant impôt est le plus élevé.

Toutes les familles, deux personnes ou plus

Familles de personnes âgées

- Couples mariés
 - Autres familles de personnes âgées
- Familles autres que de personnes âgées
- Couples mariés sans enfants
 - Familles biparentales avec enfants
 - Couples mariés avec d'autres personnes apparentées
 - Familles monoparentales avec enfants
 - Familles ayant comme chef le père seul
 - Familles ayant comme chef la mère seule
 - Autres familles (autres que de personnes âgées)

Personnes seules

- Homme âgé
- Femme âgée
- Homme non âgé
- Femme non âgée

Famille autre que de personnes âgées :

le principal soutien économique est âgé de moins de 65 ans.

Famille de personnes âgées : le principal soutien économique est âgé de 65 ans ou plus.

Couples mariés/conjoints : comprend les personnes mariées légalement, vivant en union de fait et les couples de même sexe lorsque l'un des conjoints est le principal soutien économique.

Enfant : un enfant (naturel, adopté, par alliance, foyer d'accueil) du principal soutien économique, âgé de moins de 18 ans.

Autres personnes apparentées : une personne de la famille qui n'est ni le principal soutien économique ni son conjoint ni son enfant âgé de moins de 18 ans.

L'expression **couples mariés sans enfants** ne signifie pas nécessairement que le couple n'a pas d'enfants. Cela signifie que le couple n'a pas d'enfants âgés de moins de 18 ans vivant avec lui.

Concepts de revenu

Statistique Canada recueille des renseignements sur le revenu des personnes âgées de 16 ans et plus.

Revenu total = revenu du marché + paiements de transfert du gouvernement

Revenu après impôt = revenu total – impôts sur le revenu fédéral et provincial

Revenu du marché

La somme des gains, du revenu de placements net, du revenu de retraite (privé) et autre, comme des bourses d'études et des paiements pour le soutien aux enfants.

Gains comprend les gains d'un emploi rémunéré (traitements et salaires) et provenant d'un travail autonome.

Paiements de transfert du gouvernement

Tous les paiements directs des administrations fédérale, provinciales et municipales à des personnes ou à des familles. Comprend :

- Prestations fiscales pour enfants
- Prestations du Régime de pensions du Canada ou de la Régie des rentes du Québec
- Prestations de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti / Allocation au conjoint
- Prestations d'assurance-emploi
- Aide sociale dans le cadre de programmes provinciaux et municipaux
- Indemnisation des accidentés du travail
- Crédits de la TPS/TVQ
- Crédits de l'impôt provincial et territorial
- Transferts divers et autres

PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION

Sources canadiennes

Statistique Canada recueille et publie des données sur le revenu au Canada. La principale source de données sur le revenu est l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Il est possible de consulter de nombreux tableaux, notamment certains sur le faible revenu, sur le site Web de Statistique Canada sous [Tendances du revenu au Canada 1976-2007](#). Statistique Canada diffuse également chaque année une [actualisation](#) des SFR et des MFR qui comprend une description détaillée des méthodes utilisées pour obtenir chaque mesure.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada diffuse périodiquement des rapports sur le faible revenu à l'aide de la mesure du panier de consommation. Le plus récent [rapport](#) porte sur les années 2000 à 2007.

Outre le Conseil national du bien-être social, de nombreux organismes publient régulièrement des rapports sur la pauvreté au Canada, dont le [Caledon Institute of Social Policy](#), le [Centre canadien de politiques alternatives](#), le [Conseil canadien de développement social](#), [Campagne 2000](#), [Banques alimentaires Canada](#) et [Vibrant Communities](#).

Sources internationales

Si vous souhaitez savoir comment le Canada se compare à d'autres pays, consultez les sources suivantes.

OCDE : L'Organisation de coopération et de développement économiques fournit des statistiques et des rapports comparatifs sur les [questions sociales et relatives aux bien-être](#).

UNICEF : Le [Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF](#) en Italie produit des rapports sur la pauvreté chez les enfants dans les pays riches.

PNUD : Le Programme des Nations Unies pour le développement publie chaque année le [Rapport mondial sur le développement humain](#). Ce rapport comprend un indice de la qualité de vie et des indicateurs sur le niveau de vie.

Il existe également de nombreuses sources de renseignements sur la pauvreté en Europe. En voici quelques-unes.

UE : En 2000, les dirigeants de l'Union européenne ont établi le [Processus d'inclusion sociale](#) pour une incidence décisive en vue de faire résolument progresser l'éradication de la pauvreté d'ici 2010.

[Eurostat](#) : L'organe statistique officiel de l'Union européenne. Son enquête sur les [Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie](#) (EU-SILC) est la principale source de données annuelles comparables sur la pauvreté et l'inégalité en Union européenne.

EAPN : Le [Réseau européen de lutte contre la pauvreté](#) produit périodiquement des rapports, organise des séances d'information et diffuse des trousseaux d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Union européenne.

www.ncwcnbes.net

Septembre 2009